

16/04/2021

Voici le bulletin radio de la municipalité de Castillonnès

P.A. Epinette : L'abattage des peupliers du Tumulus situé au lieu-dit "La ferrette" route d'Issigeac a débuté. Un chantier qui doit durer jusqu'au 24 Avril. La Mairie rappelle que le secteur est strictement interdit au public.

L'union des commerçants et artisans du canton de Castillonnès vient d'éditer une liste des commerçants et artisans dont les magasins sont ouverts. Vous trouverez également la liste des établissements qui font du click & collect ou ayant adapté leurs offres. Cette liste est visible sur le site de la Mairie et sur les réseaux sociaux.

Et puis, enfin, Les inscriptions pour l'école maternelle peuvent se faire dès maintenant. Vous pouvez le faire en ligne. Le site de la mairie présente ce service avec tous les renseignements nécessaires.

On va rejoindre à présent le Maire de Castillonnès, Pierre Sicaud, bonjour,

P. Sicaud : Bonjour Pierre Anthony

P.A. Epinette : Le premier des "grands chantiers" annoncés en début de mandat va débiter, la restauration du retable de l'église Saint-Pierre.

P. Sicaud : Effectivement cette restauration était nécessaire et indispensable car le retable est aujourd'hui en très mauvais état. Les toiles souffrent de déformations, de déchirures, le vernis s'est oxydé, empêchant une bonne lecture des tableaux. Par ailleurs, les planches de bois ont subi des attaques d'insectes xylophages.

Alors, le retable est encrassé et à cela s'ajoute le développement de moisissures.

Ce projet de restauration vise à stopper les altérations en cours, conserver les parties anciennes en les consolidant, redonner une lisibilité satisfaisante à l'ensemble.

Cette restauration débutera mi-mai et devrait durer 5 mois.

Au-delà de l'aspect technique du dossier, il y a aussi l'aspect culturel. Il faut rappeler que le retable et les peintures de l'église Saint-Pierre sont le point d'orgue du riche patrimoine architectural de la bastide fondée au XIIIe siècle par Alphonse de Poitiers. Ces éléments ont été transférés à Castillonnès en 1846

Je rappelle que le retable date du XVIIe siècle et, depuis 1959 ce dernier est classé aux monuments historiques. Il a la caractéristique de présenter des dimensions imposantes (12 mètres de haut, 6 mètres de large) et est composé de plusieurs tableaux dont le Christ en croix.

P.A. Epinette : La municipalité n'est pas la seule à financer ce dossier de restauration

P. Sicaud : Effectivement, parce que c'est assez lourd, nous bénéficions d'une subvention de l'Etat a hauteur de 55%, du Département de Lot-et-Garonne et de la Fondation du Patrimoine qui a lancé il y a quelques jours une souscription pour compléter les aides déjà reçues. Les personnes qui sont désireuses d'apporter leur soutien peuvent le faire par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Un formulaire est à disposition en mairie et sur le site de la Fondation du Patrimoine.

Et enfin, notre candidature pour le "**Grand prix Pèlerin du patrimoine**" a été reçue par le jury du concours.

Cette candidature est destinée à solliciter l'appui financier et médiatique du Journal Le Pèlerin pour la restauration du retable de l'église Saint Pierre. Là encore vous pouvez nous aider en votant pour ce projet sur le site du Prix le Pèlerin du patrimoine avant le 05 mai.

P.A. Epinette : Très bien, dernier sujet important, un sujet également d'actualité : vous avez présenté avec la municipalité de Castillonès le budget 2021. Que doit-on retenir de ce budget ?

P. Sicaud : Il faut retenir 2 choses : la rigueur et la stabilité.

Rigueur car nous nous sommes efforcés cette année encore de mettre en place notre projet de mandat en maintenant les investissements de manière raisonnée et raisonnable. Il a fallu faire des choix et établir des priorités. Nous aurons l'occasion de revenir au fur et à mesure des semaines et des mois sur ces priorités et les chantiers qui seront lancés comme nous l'avions évoqué en début de mandat.

Stabilité car les taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti n'augmenteront pas. Cela fait maintenant 10 ans que nous n'avons pas touché aux taxes et impôts de la commune, tout en maintenant un endettement modéré. Naturellement, il faudra voir comment le soutien aux collectivités va évoluer ces prochaines années. Il est clair que l'élection du Président de la République en 2022 va influencer une politique nouvelle voire inédite pour les collectivités territoriales. Je crois que plus que jamais, les collaborations intercommunales, départementales, régionales et syndicales auront leurs places avec une mutualisation renforcée.

P.A Epinette : Merci beaucoup Pierre Sicaud, Maire de Castillonès, d'avoir été avec nous. A bientôt.

P ; Sicaud : A bientôt.